

# Évaluation du programme « Habiter Mieux »

## De 2011 à 2013

Région Nord - Pas de Calais

Synthèse



## I – Le profil du public bénéficiaire

## II – Les résultats

- Les travaux réalisés
- Les ingénieries financières dans le programme « Habiter Mieux »
- L'accompagnement mobilisé sur le projet

## III – Les impacts du dispositif

- L'impact sur l'état des logements et les bénéfices perçus
- L'impact sur le comportement des bénéficiaires en matière de consommation d'énergie
- L'impact sur la sensation de froid et la santé des bénéficiaires

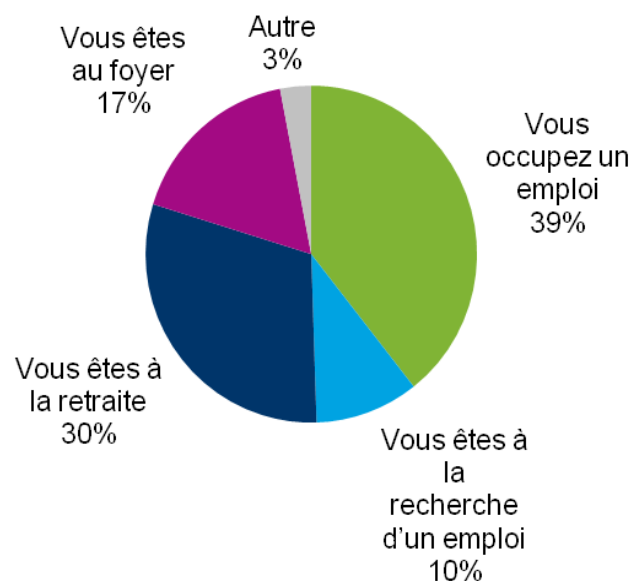


# I – Le profil du public bénéficiaire



- Un public bénéficiaire composé à 50% d'actifs et à un tiers de retraités, de catégorie socio-professionnelle inférieure (ouvrier, employé)

Quelle est votre situation professionnelle actuellement ?

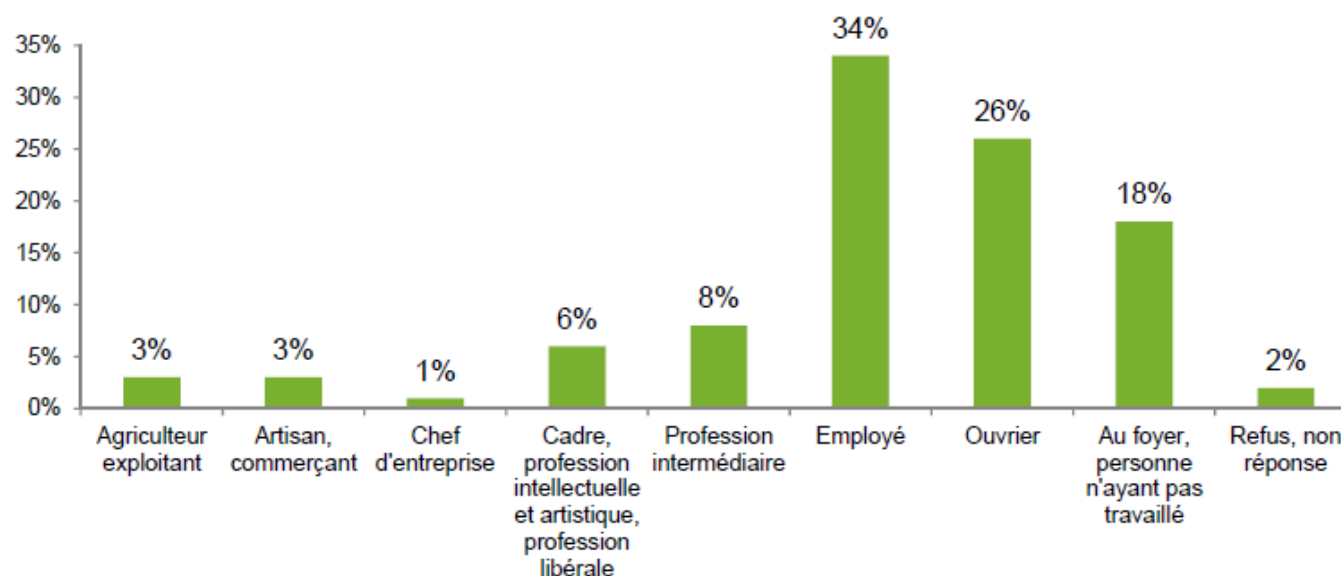


Source : CREDOC / ANAH février 2014

**Moins de retraités** en Nord Pas de Calais (30% contre 44% en France)

mais **plus de personnes au foyer** (17% contre 6%)

Quelle est (ou était) précisément votre profession ?



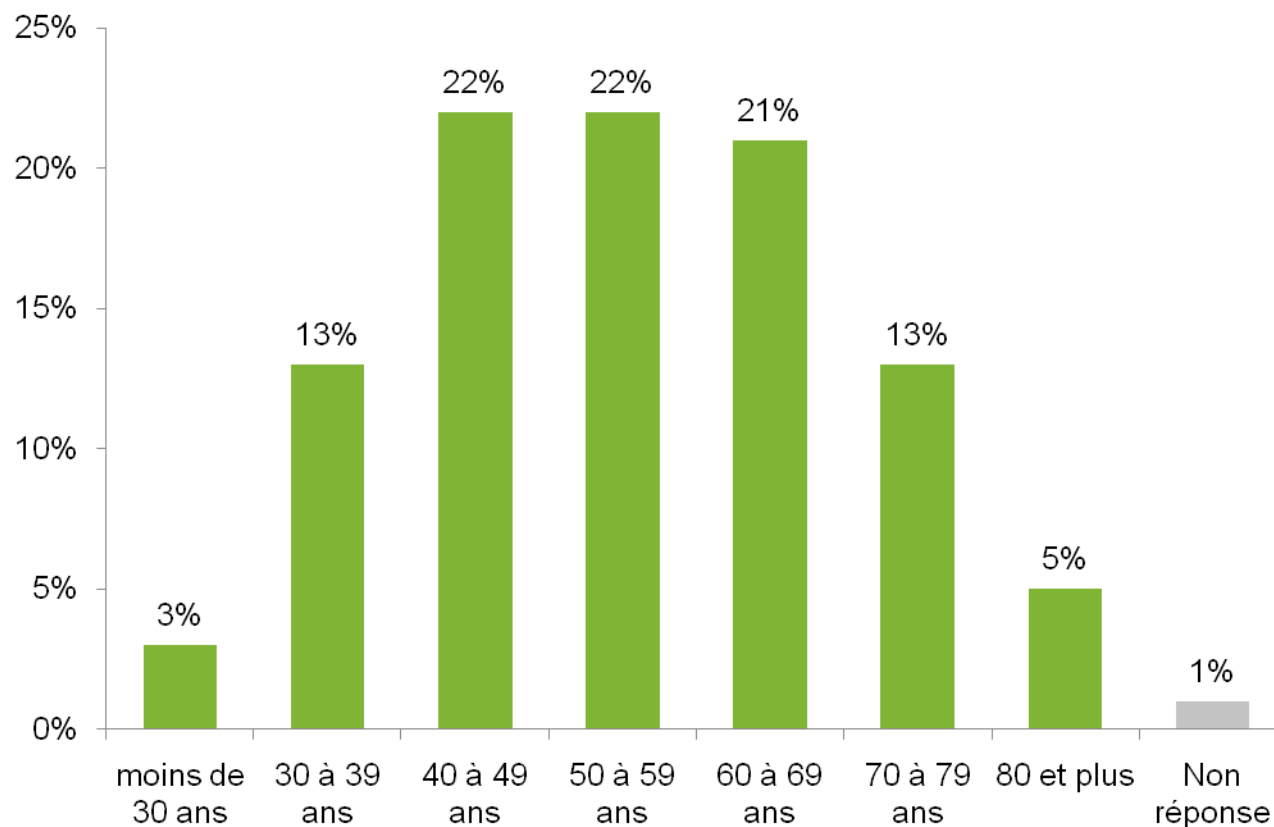
Source : CREDOC / ANAH février 2014

Pas de différence de profession hormis la plus forte présence de personnes au foyer (18% contre 7%)



■ 38% de bénéficiaires de moins de 50 ans et 39% de 60 ans et plus

Âge de la personne bénéficiaire



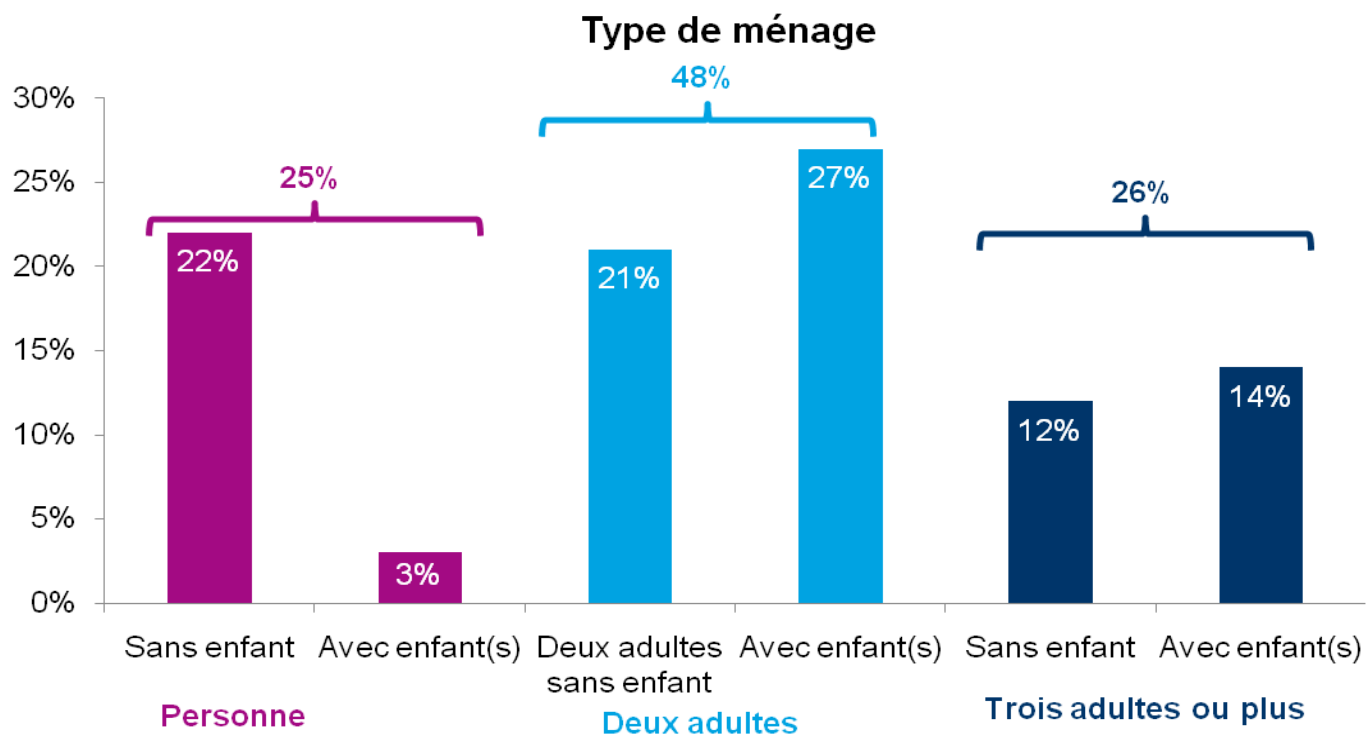
Une légère sous représentation des personnes de 80 ans et plus parmi les bénéficiaires du Nord Pas de Calais par rapport à l'ensemble des bénéficiaires (5% contre 11%).

**L'âge moyen est plus faible** parmi les bénéficiaires du Nord Pas de Calais (54,3 ans contre 58,4 ans).



### ■ 1/4 de personnes seules. Taille moyenne : 3,2 personnes.

- Un quart de ménages complexes\*
- 12% des ménages avec une personne handicapée



**Plus forte représentation des couples avec 3 enfants ou plus** parmi les bénéficiaires de la région : 14% contre 7% au national.

**Une taille de ménage plus importante** parmi les ménages du Nord Pas de Calais : 3,2 personnes par ménage contre 2,7 au national.

Pas de différence significative sur la présence de personnes handicapées.

\*D'après l'INSEE, « Les ménages complexes sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées). Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages »

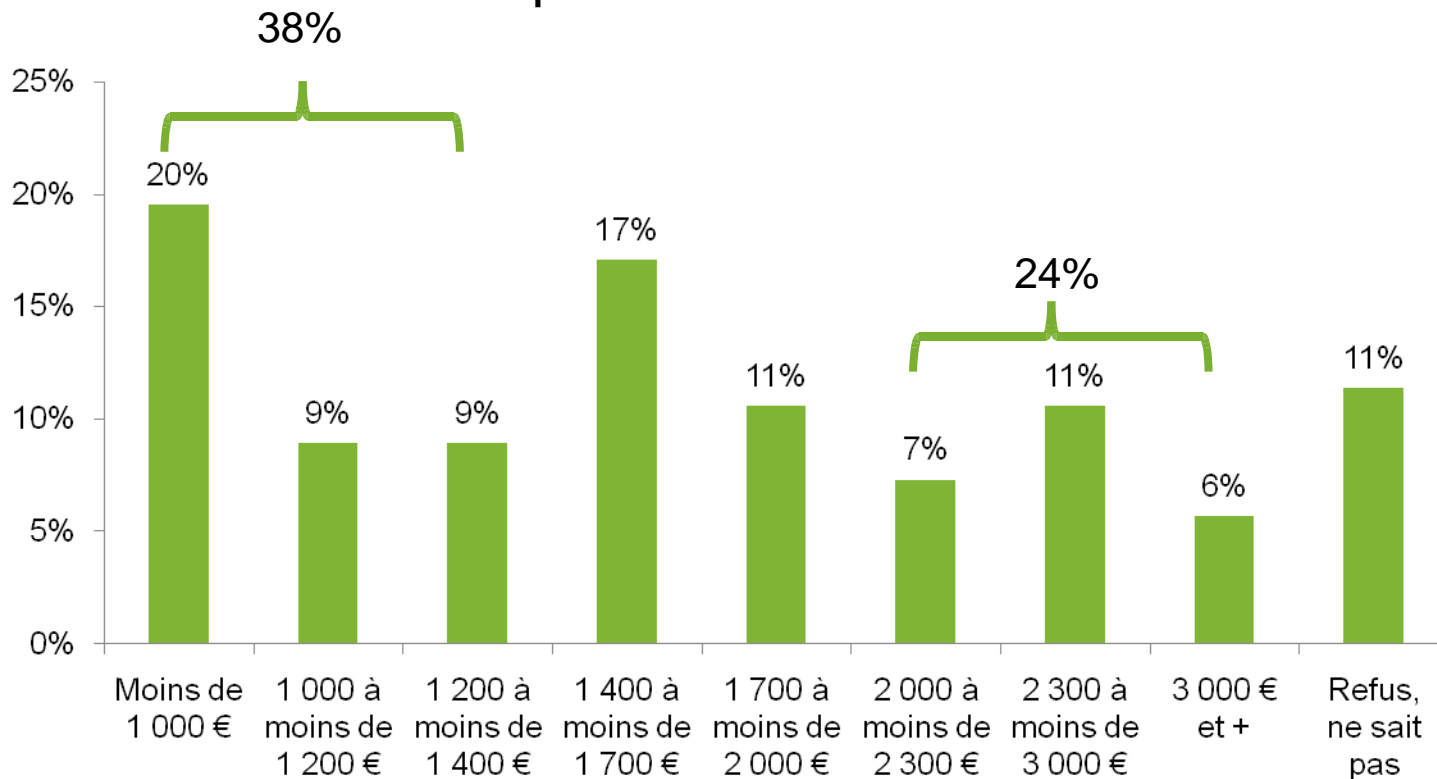
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/menage-complexe.htm>



- Un cinquième des foyers bénéficiaires ont des revenus mensuels inférieurs à 1 000 €.

Pas de différence significative au niveau de la distribution des revenus entre les résultats régionaux et nationaux.

### Dans quelle tranche de revenu vous situez vous ?



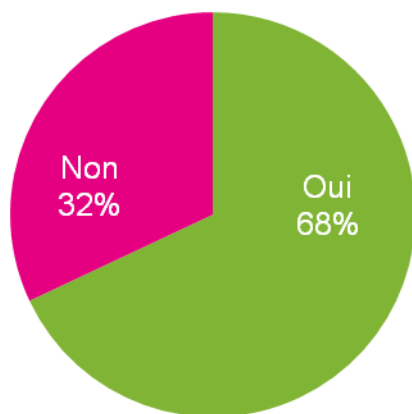
- Contrairement à ce qui est observé sur l'échantillon national pas de spécificité de l'échantillon Nord Pas de Calais en 2013

Source : CREDOC / ANAH février 2014



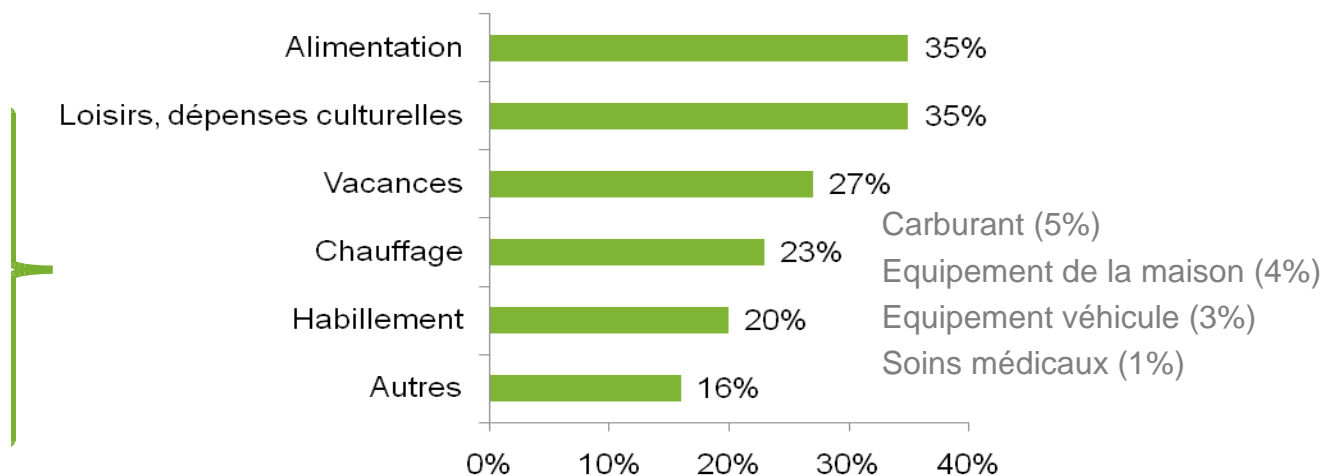
■ **Les deux-tiers des bénéficiaires s'imposent des restrictions :  
 alimentation, loisirs, culture, vacances, habillement, mais aussi énergie**

Est-ce que vous êtes obligé de vous imposer  
 régulièrement des restrictions



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Sur quels postes de dépenses êtes-vous obligé  
 de vous imposer régulièrement des restrictions ?  
 (Réponses oui)



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : bénéficiaires déclarant s'imposer des restrictions (n=83)

Pas plus de restriction que l'ensemble des ménages français : 68% contre 75% au national

Mais quand il y a une restriction, elle **porte moins souvent sur les loisirs et dépenses culturelles** que pour l'ensemble de la population : 35% contre 50%





## II – Les résultats



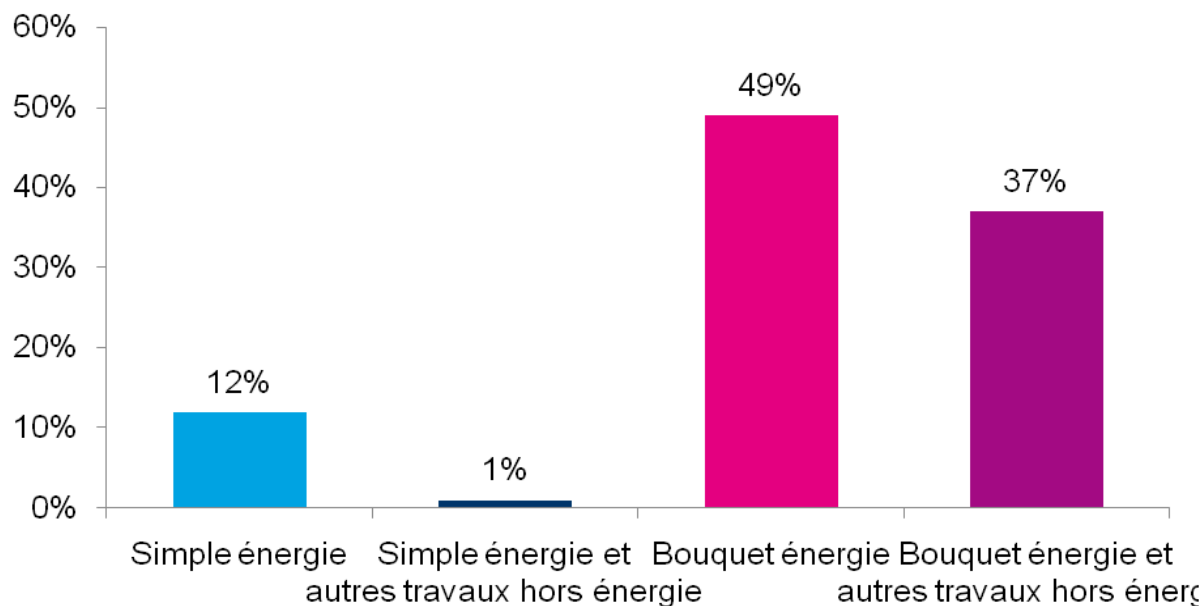
## 2.1 – Les travaux réalisés



## ■ Principalement plusieurs travaux (86%)

- En 2012, un peu plus de bouquets énergie et autres travaux hors énergie (46%)

Typologie de travaux réalisés



**Un peu plus de bouquet énergie avec autres travaux : 37% contre 22% pour l'ensemble des ménage français bénéficiaires du dispositif**

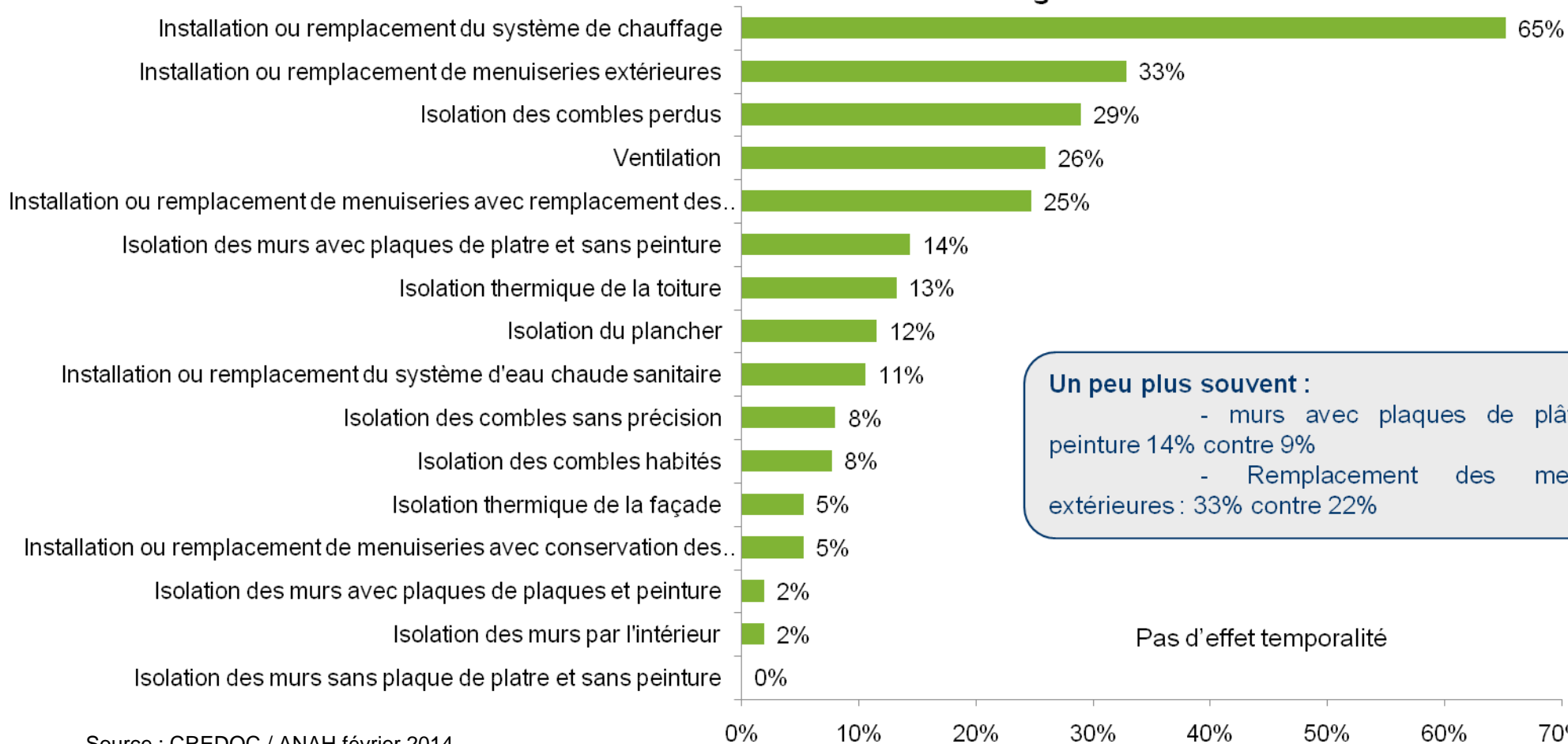
**Moins de simple énergie : 12% contre 20%**

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



- Pour les 2/3 : remplacement ou installation du système de chauffage.
- Moins 1/3 pour les autres travaux

### Les travaux de maîtrise de l'énergie



**Un peu plus souvent :**

- murs avec plaques de plâtre sans peinture 14% contre 9%
- Remplacement des menuiseries extérieures : 33% contre 22%

Pas d'effet temporalité

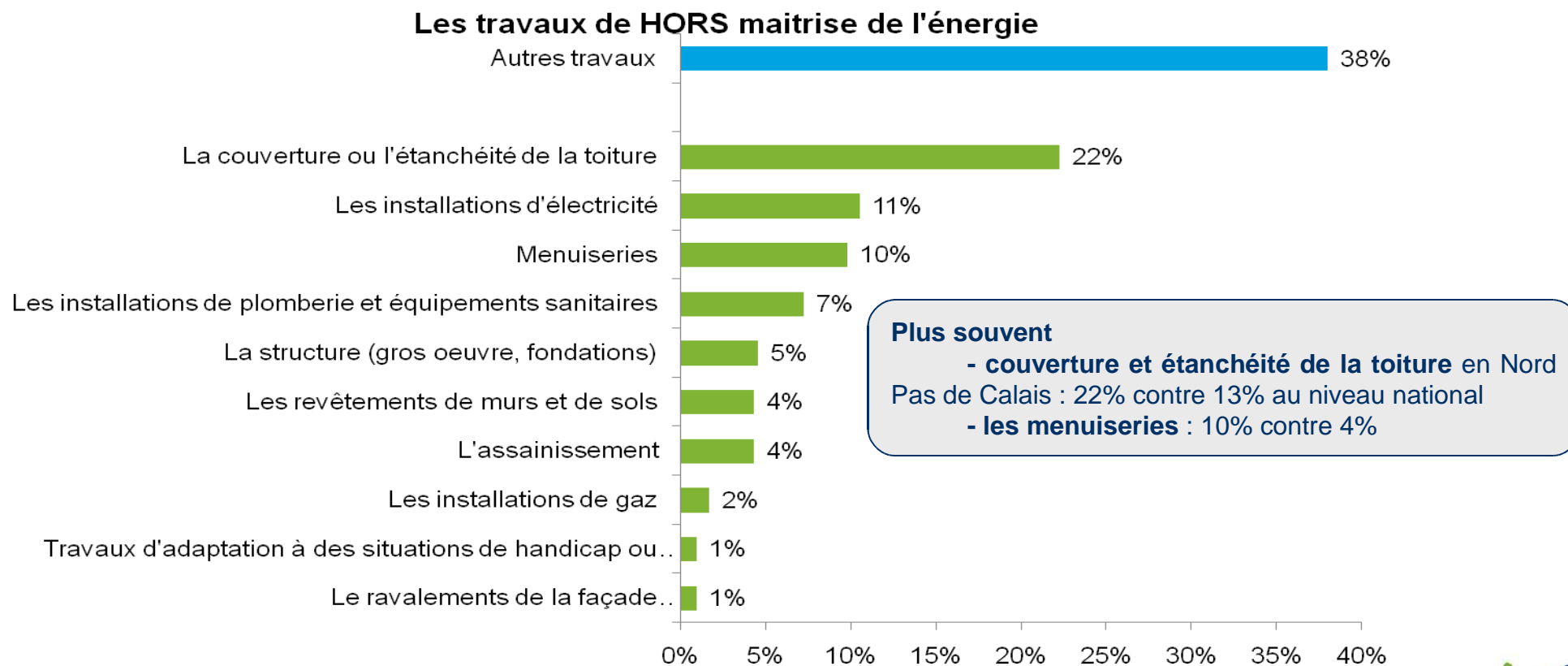
Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



■ **Moins de 4 ménages sur 10 ont réalisé des travaux HORS maîtrise de l'énergie, en général couverture ou étanchéité de la toiture**

■ Pas d'effet temporalité

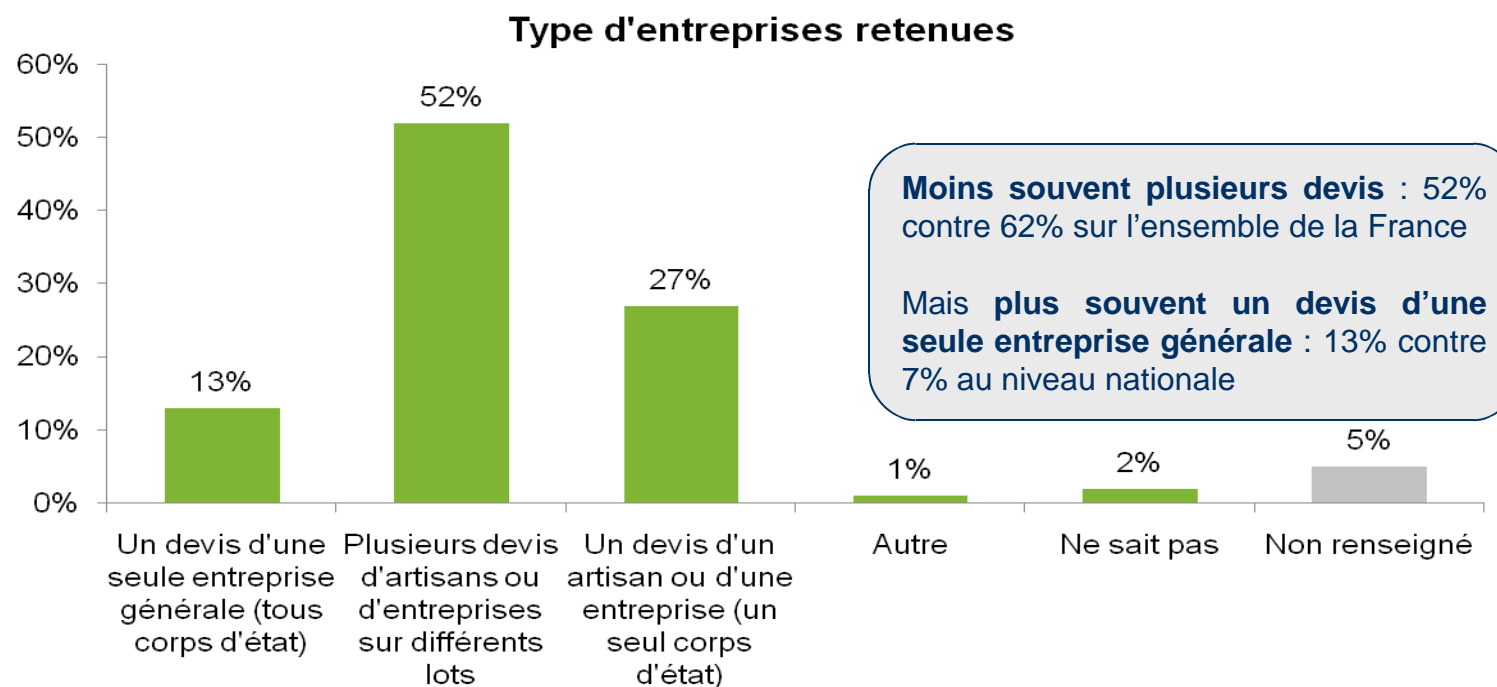


Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



## ■ Plusieurs devis pour la moitié des ménages

- Plus souvent plusieurs devis pour la réalisation de travaux en bouquet énergie et autres travaux (65%)
- Un seul devis d'un artisan ou d'une entreprise pour la réalisation de travaux simple énergie (77%)
- 97% des entreprises qui réalisent les travaux sont localisées dans la région



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur

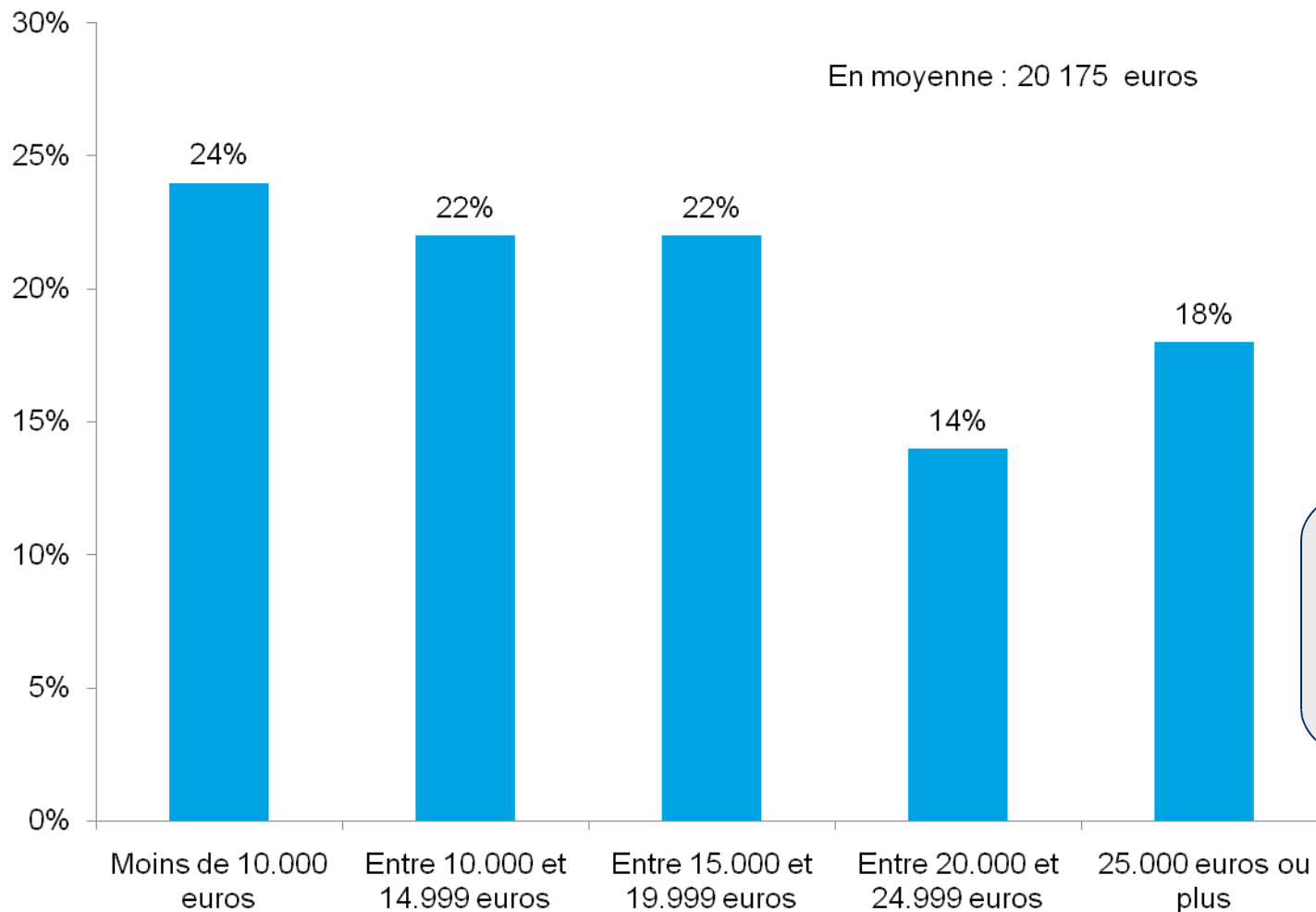


## 2.2 – Les ingénieries financières dans le programme « Habiter Mieux »



■ **Distribution plutôt équilibrée des montants : les deux tiers moins de 20 000€.**

Montant global des travaux



- En 2012 : Montant moyen de 22903€
- Bouquet énergie et autres travaux : 29230€

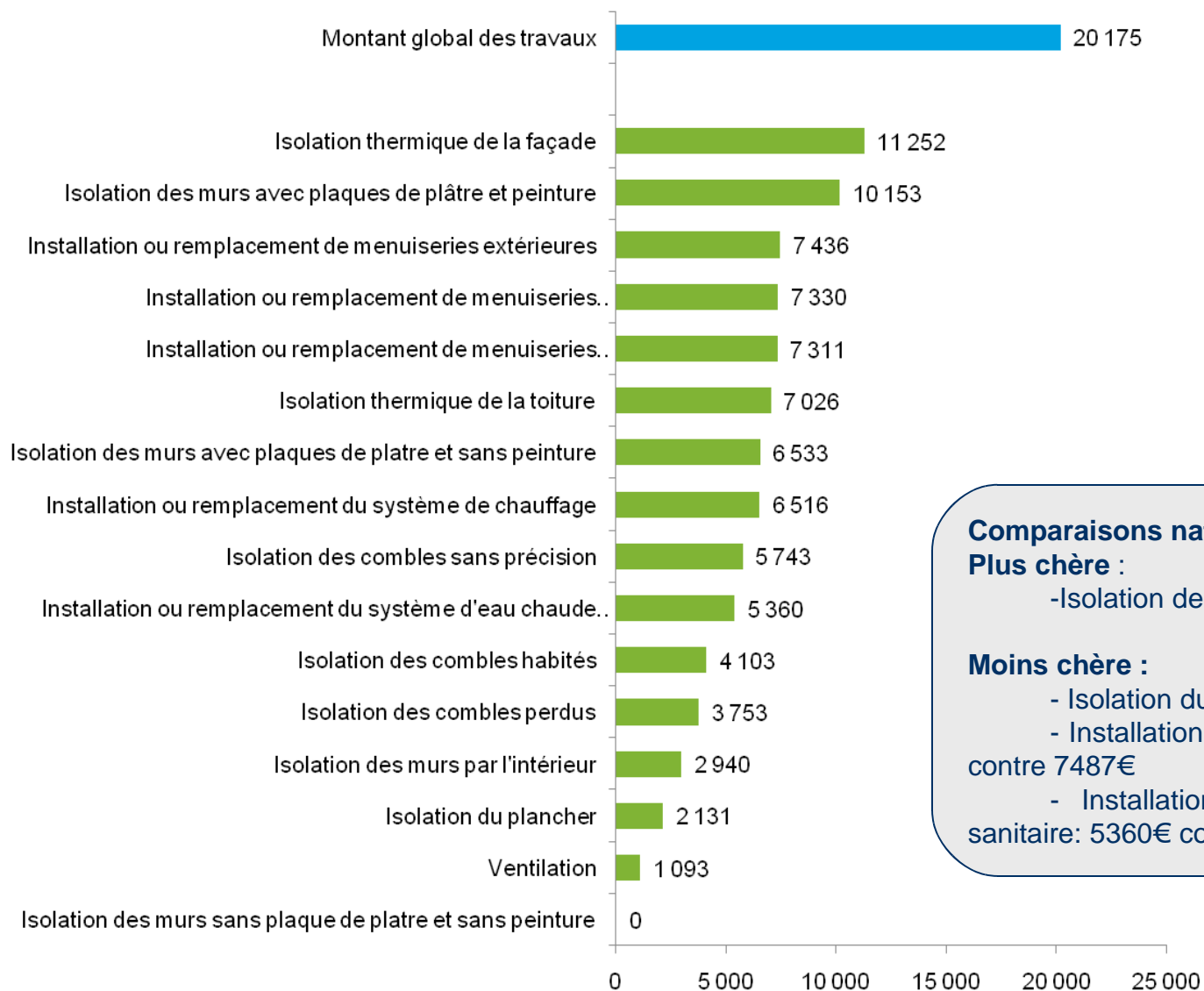
Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux pour la répartition des montants des travaux et pour le montant moyen : 20 175€ pour le Nord Pas de Calais et 18 600€ au niveau national.

Source : CREDOC / ANAH février 2014  
 Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur





Les travaux de maîtrise de l'énergie  
 Montant moyen des travaux pour les ménages concernés (en euros)



## Montants varient beaucoup selon le type de travaux

- Montant moyen le plus élevé : isolation thermique de la façade.
- Le plus faible : ventilation
- Les effectifs concernés par chacun des travaux étant faibles, les effets de temporalité ou type de travaux ne sont pas significatifs.

### Comparaisons nationales :

#### Plus chère :

- Isolation des combles perdus : 3753€ contre 3111€

#### Moins chère :

- Isolation du plancher: 2131€ contre 3480€

- Installation ou remplacement du système de chauffage: 6516€ contre 7487€

- Installation ou remplacement du système d'eau chaude sanitaire: 5360€ contre 2981€

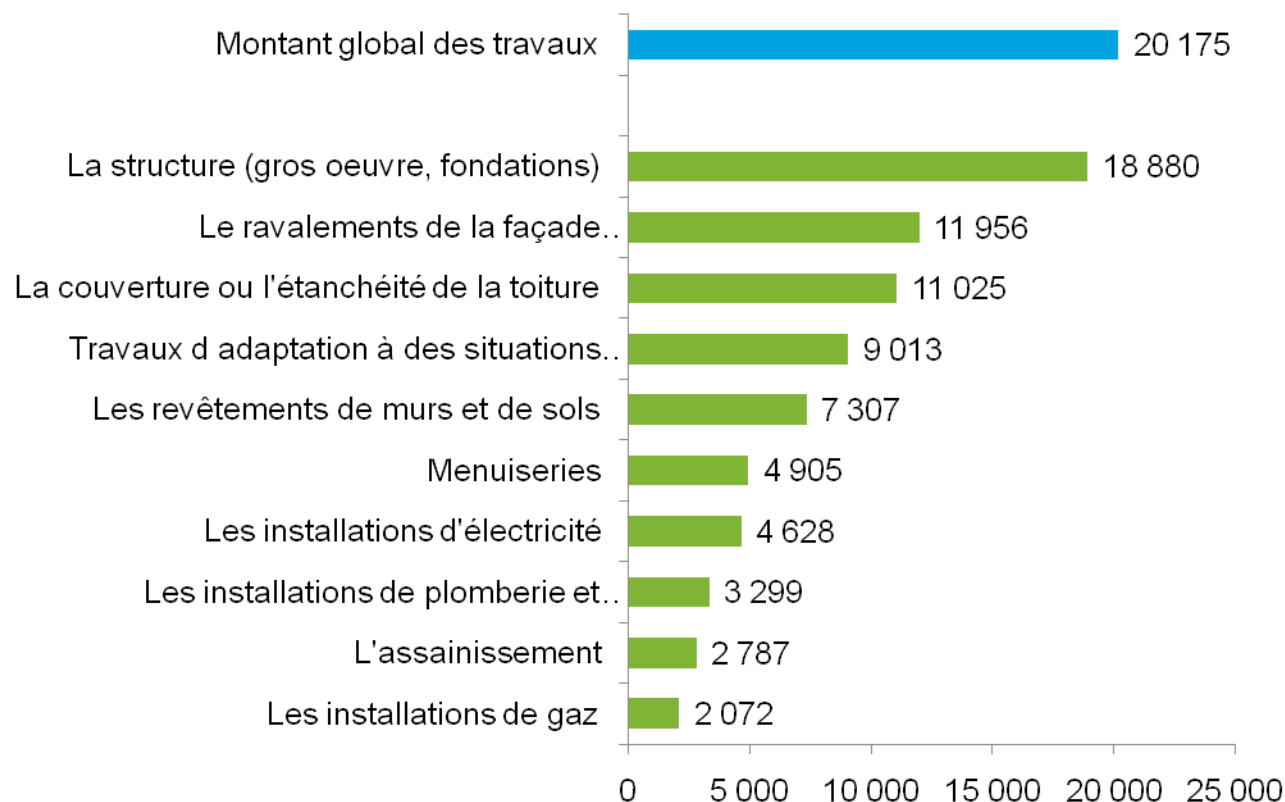
97% des entreprises qui réalisent les travaux sont localisées dans la région

## ■ Montants varient beaucoup selon le type de travaux

- Montant moyen le plus élevé : la structure.
- Le plus faible : les installations de gaz ou l'assainissement

- Les effectifs concernés par chacun des travaux étant faibles, les effets de temporalité ou type de travaux ne sont pas significatifs.

Les travaux de HORS maîtrise de l'énergie  
 Montant moyen des travaux (en euros)



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux concernant les montants moyens des travaux hors énergie



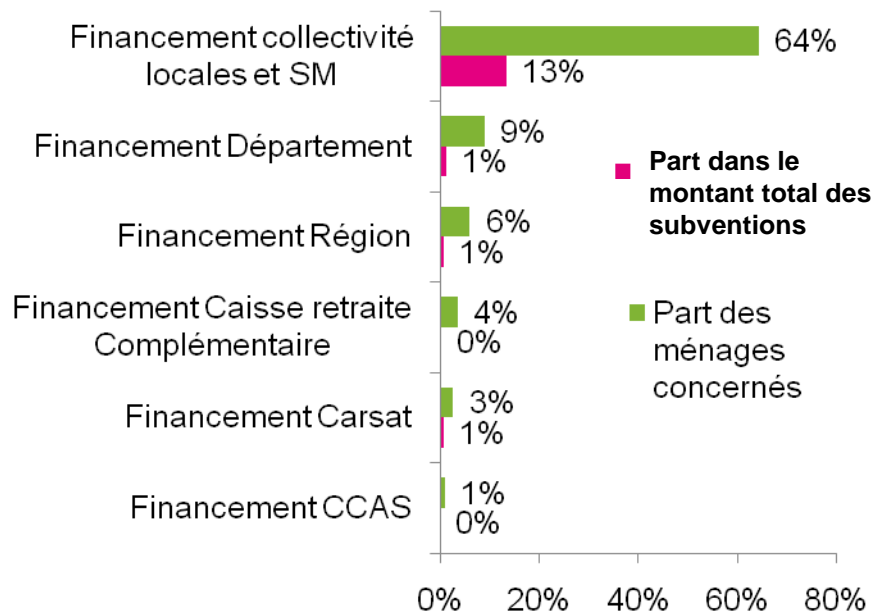
- En dehors de l'ANAH et de l'ASE, surtout des subventions de collectivités locales : 2/3 des ménages et représentent 13% du montant total des subventions
- 72% des dossiers ont un financement complémentaire à l'ANAH et à l'ASE (56% ont 1 financeur complémentaire et 16% ont 2 financeurs complémentaires ou plus)

**Part des ménages ayant reçu un financement des collectivités locales et montant moyen de la subventions importants par rapport aux observations nationales : 64% contre 55% et 2153€ contre 1353€**

**Part des ménages ayant reçu un financement de la région et des départements plus faibles par rapport aux observations nationales : resp. 6% et 9% contre 21% et 49%.**

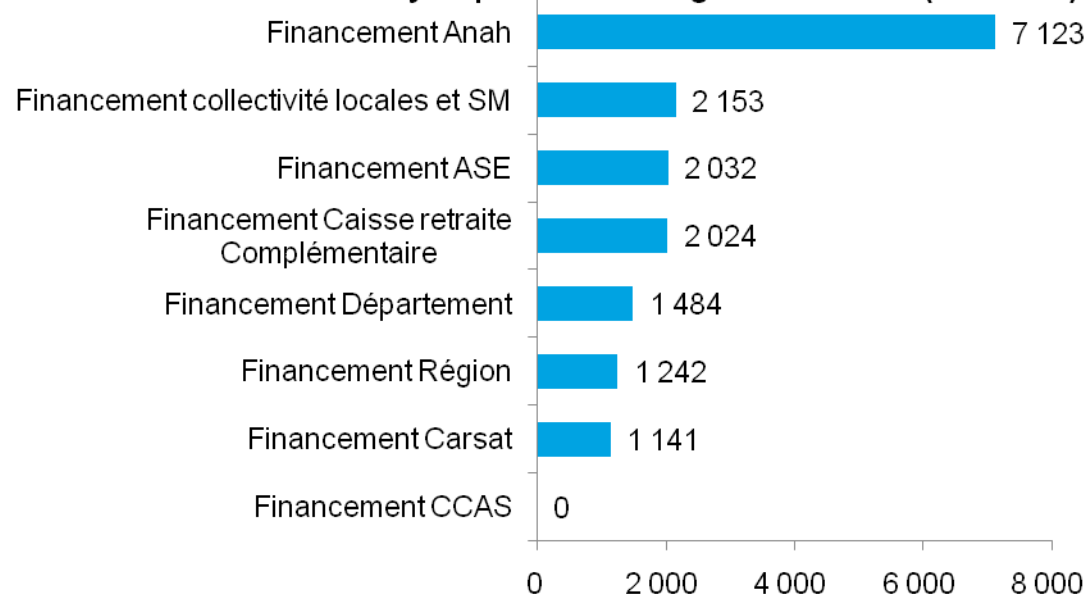
**Montant moyen financement Ase plus faible qu'au niveau national : 2032€ contre 2287€.**

Les co-financeurs



Les co-financeurs

Montant moyen pour les ménages concernés (en euros)



Source : CREDOC / ANAH février 2014

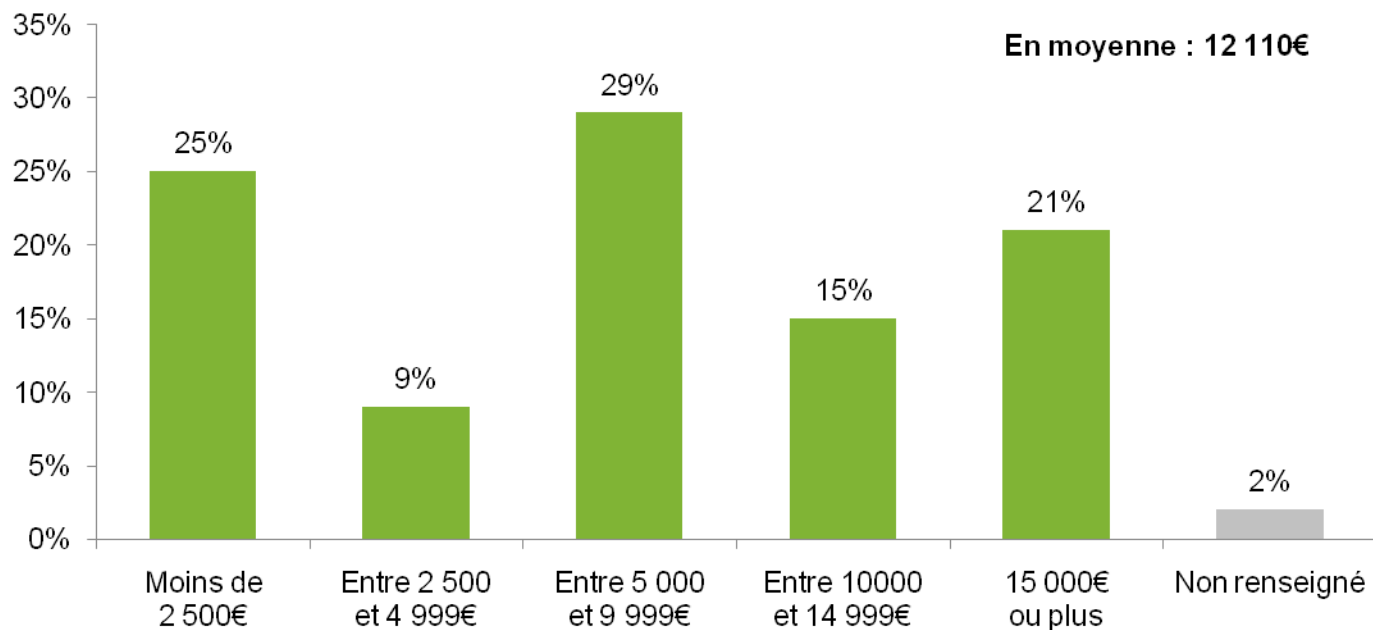
Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



■ **Plus de 10 000€ dans plus d'un tiers des cas**

- Le reste à charge est plus faible pour des travaux simple énergie : 3 539€
- Plus important pour les bouquets énergie avec autres travaux : 18 072€

**Le montant du reste à charge**



Le montant moyen du reste à charge est plus important dans le Nord Pas de Calais que sur l'ensemble du territoire : 12 110€ contre 10 041€ sur l'ensemble.

Les ménages du Nord Pas de Calais ont plus souvent un reste à charge supérieur à 5000€ : 65% contre 54%

Source : CREDOC / ANAH février 2014  
 Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur

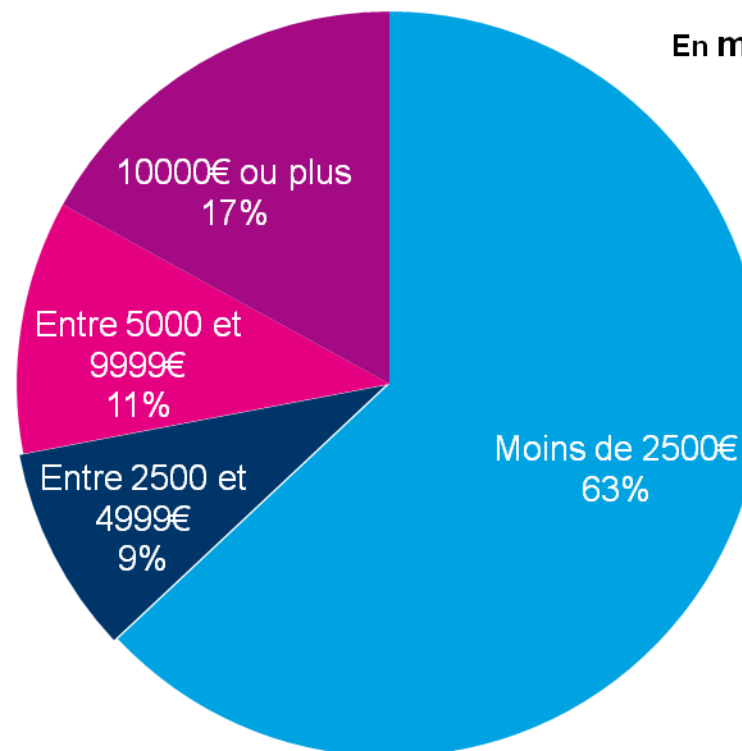


■ **Près des deux tiers : moins de 2500€.**

- Pas d'effet temporalité ou type de travaux

## Montant de l'apport personnel

En moyenne : 4 086€



Les ménages de la région ont plus souvent un apport personnel inférieur à 2500€ : 63% contre 53%.

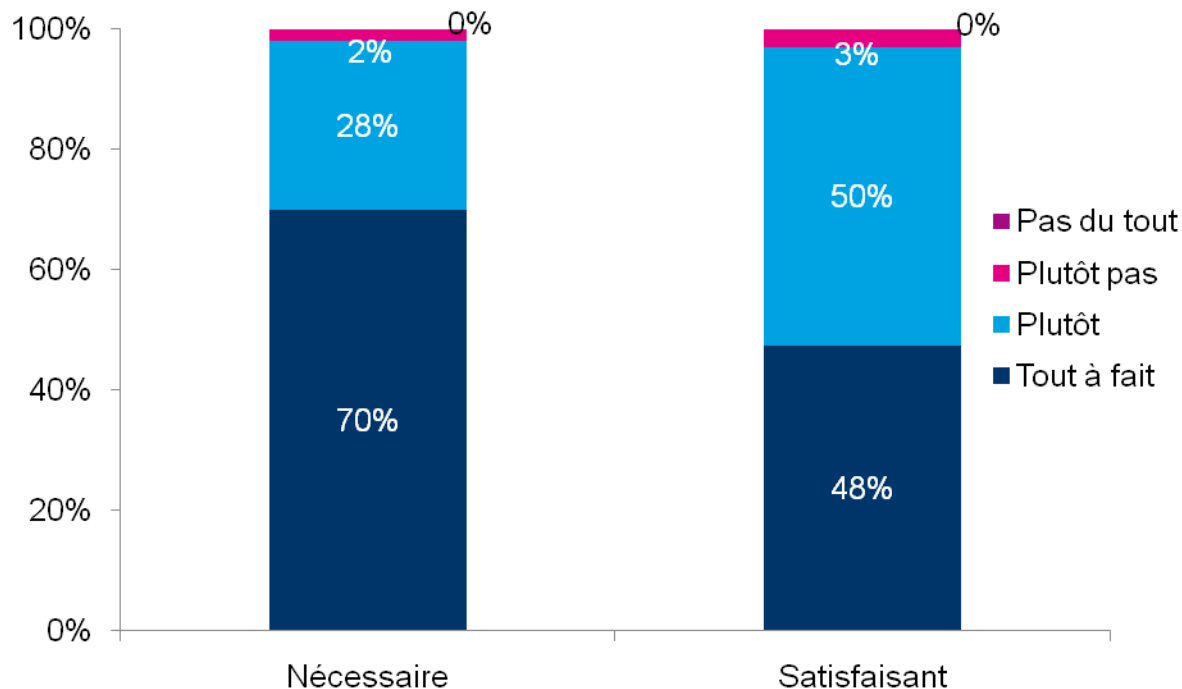
Le montant moyen de l'apport est alors plus faible que celui observé sur l'ensemble de la France : 4 086 contre 5 085.

## 2.3 – L'accompagnement mobilisé sur le projet



■ Un accompagnement technique nécessaire (98% des cas) et satisfaisant (97%)

Nécessité et satisfaction de l'accompagnement technique



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux pour la nécessité et la satisfaction de l'accompagnement technique.

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 99 et 97 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



## III – Les impacts du dispositif





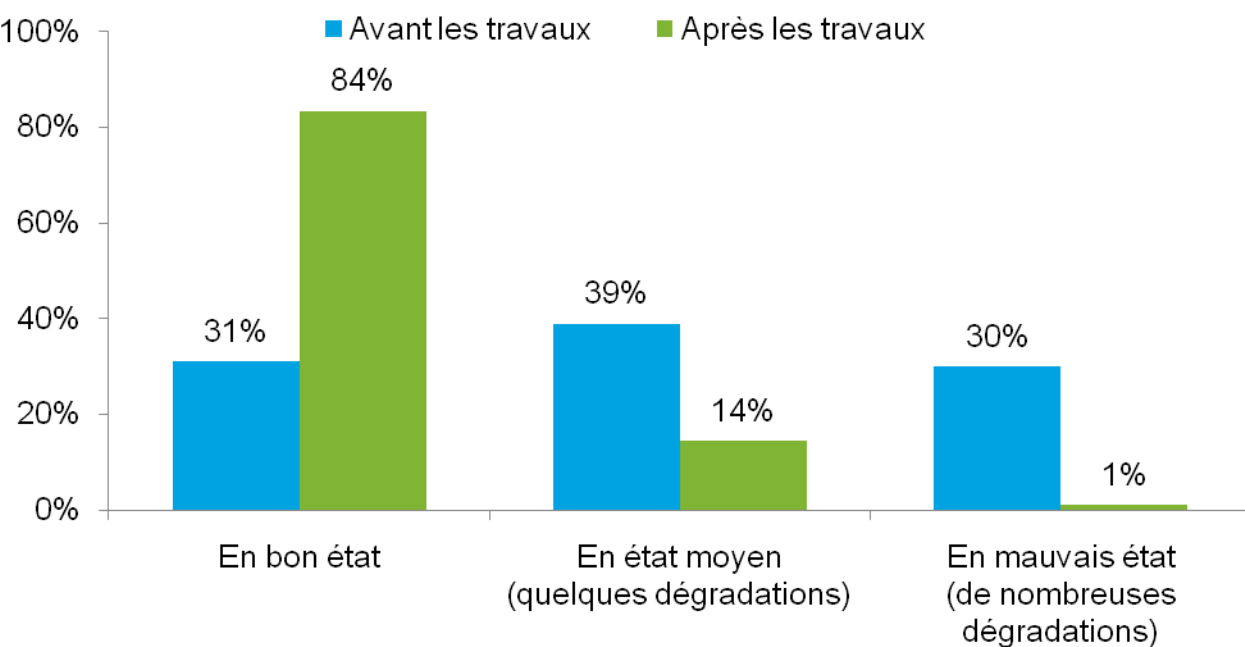
## 3.1 – L'impact sur l'état des logements et les bénéfices perçus



## ■ Une nette amélioration de l'état général des logements (*pas d'impact de l'année du dossier*)

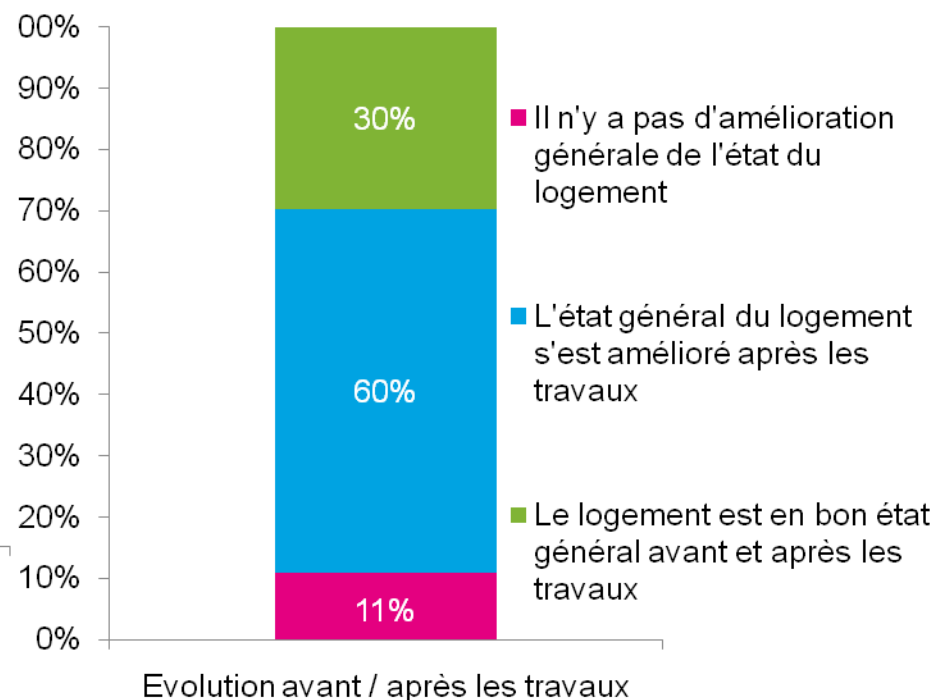
**La part des logements ayant un état général s'améliorant est plus importante** parmi les bénéficiaires du Nord Pas de Calais : 60% contre 49% au niveau national.  
 Le logement avant travaux était plus dégradé : 30% contre 22%

Quel est l'état de votre logement ? (avant / après les travaux)



Champs : 97 bénéficiaires pour lesquels les travaux sont terminés (hors non réponse)

Indicateur d'évolution de l'état du logement

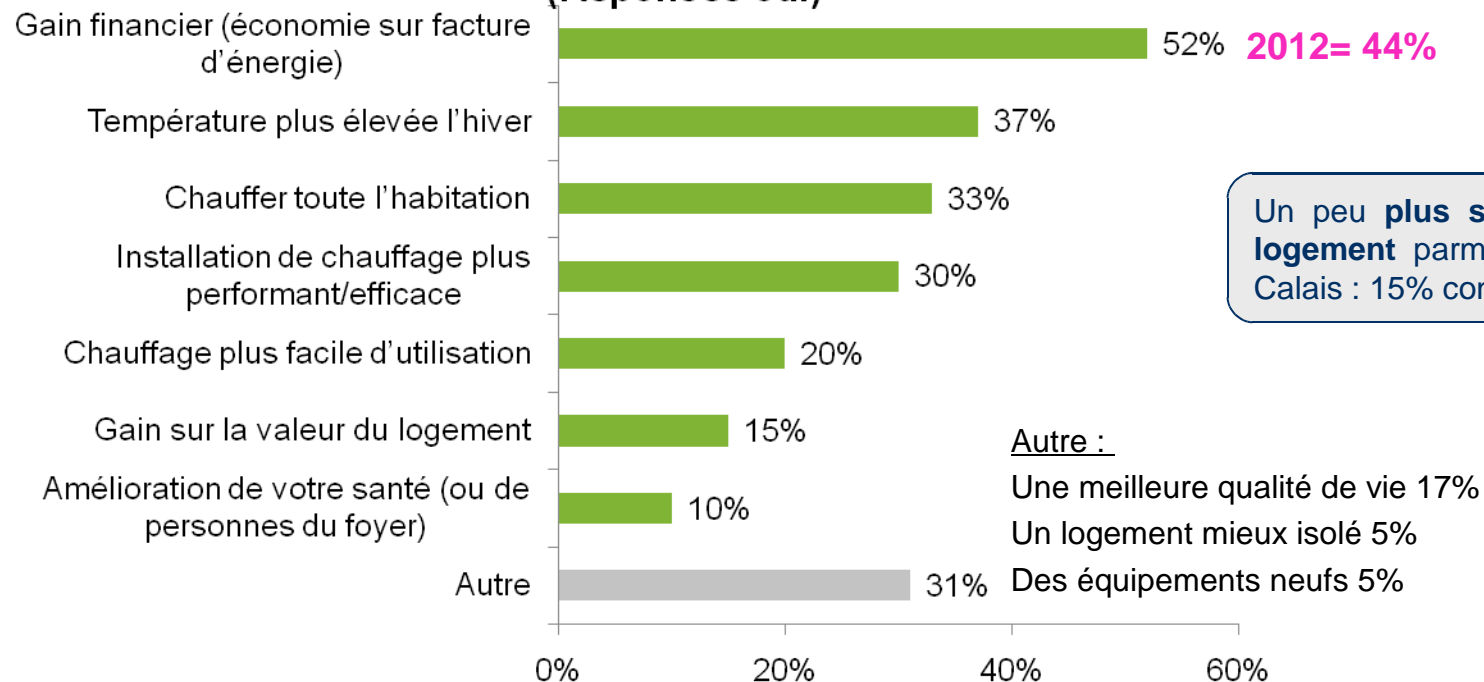


## ■ Un gain financier pour la moitié des ménages

- Dans les « autres » bénéfices : une meilleure qualité de vie est mise en avant par près d'un bénéficiaire sur 5
- Peu d'effet lié aux revenus

Que trouvez-vous comme principaux bénéfices à ces travaux ?

(Réponses oui)



Un peu plus souvent un gain sur la valeur du logement parmi les bénéficiaires du Nord pas de Calais : 15% contre 7%

Autre :  
 Une meilleure qualité de vie 17%  
 Un logement mieux isolé 5%  
 Des équipements neufs 5%

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs: 76 ménages pour qui les travaux étaient terminés au moment de l'enquête et qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux



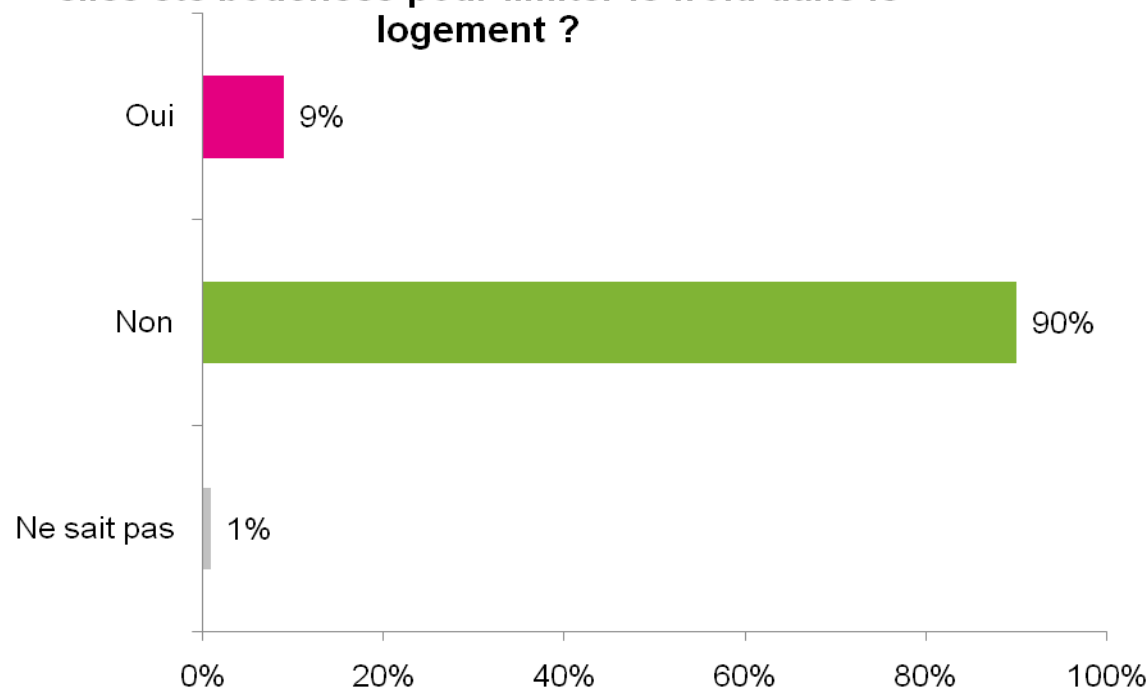
## 3.2 – L'impact sur le comportement des bénéficiaires en matière de consommation d'énergie



## ■ Avant les travaux, un ménage sur dix bouchaient les ventilations (soit 11 ménages).

- Parmi ces 11 ménages, 8 ne le font plus après les travaux

Avant les travaux, certaines ventilations avaient-elles été bouchées pour limiter le froid dans le logement ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

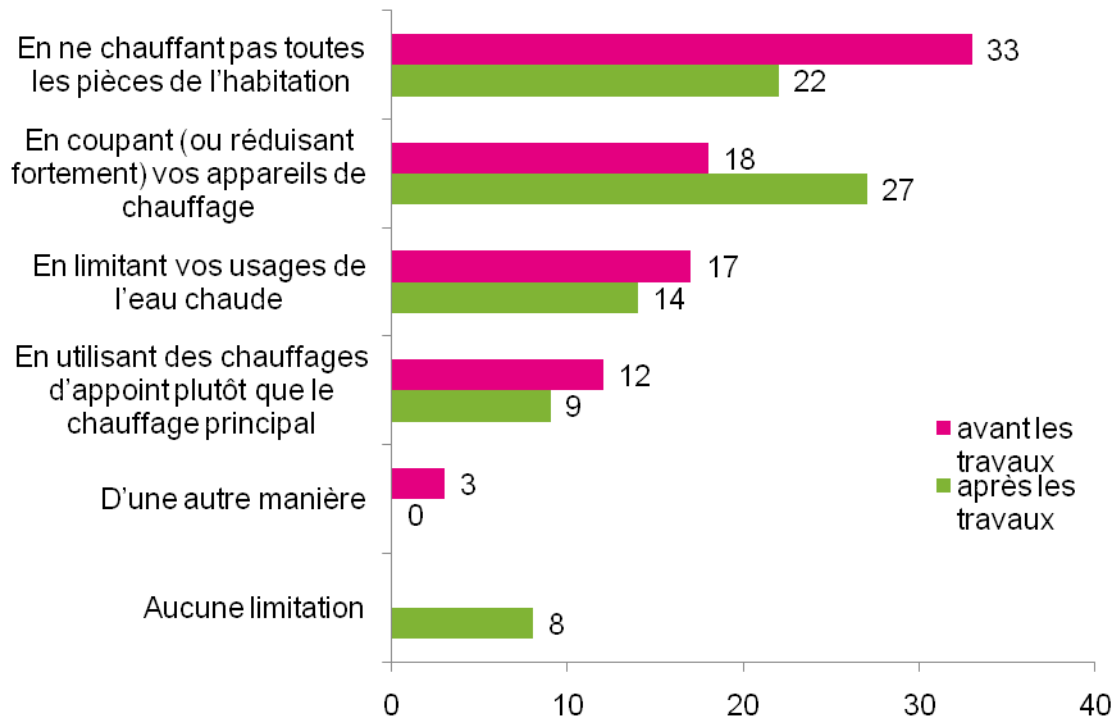
Pas de différence significative entre les résultats régionaux et les résultats nationaux.



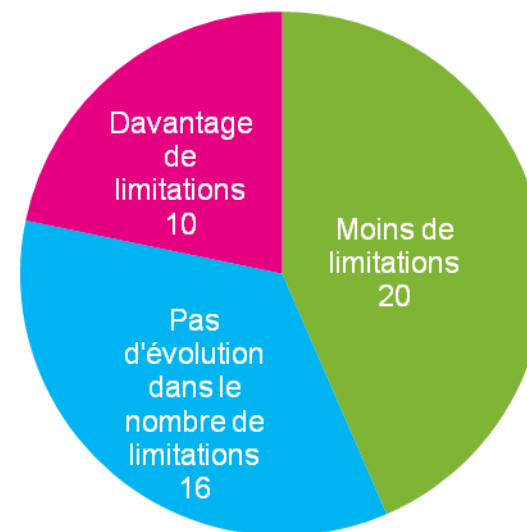
## ■ La réalisation des travaux contribue à réduire l'ampleur des restrictions

Pas de différence significative entre les résultats régionaux et les résultats nationaux.  
 (Effectifs faibles)

**En matière de chauffage et d'eau chaude, vous arrive-t-il de limiter fréquemment vos consommations ... ?**  
 (hors non réponse)



**En matière de chauffage et d'eau chaude, vous arrive-t-il de limiter fréquemment vos consommations ?**



Pas d'effet temporalité

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : 46 bénéficiaires ayant terminé les travaux, qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux et qui déclaraient au moins une limitation de leur consommation avant les travaux

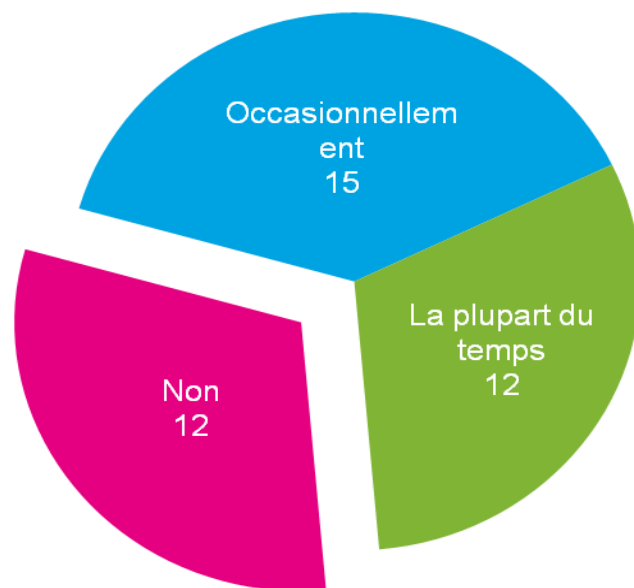


### 3.3 – L'impact sur la sensation de froid et la santé des bénéficiaires



- Parmi les 27 ménages qui souffraient du froid et qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux, 24 n'en souffrent plus après les travaux

AVANT les travaux, votre ménage souffrait-il du froid dans le logement ?



Parmi les bénéficiaires ayant terminés les travaux et ayant connu une période de chauffe, ceux vivant dans le Nord pas de Calais **souffraient plus fréquemment du froid avant les travaux : 70% contre 52%**

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ « avant travaux » : 39 bénéficiaires ayant terminé les travaux, qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux (et solde=1)





- Seuls 9 ménages, ayant connu une période de chauffe depuis la fin des travaux, souffraient de maladie avant les travaux, parmi eux 8 n'en souffrent plus après

*(effectifs faibles pour observer des impacts différenciés en fonction des caractéristiques des bénéficiaires, du logement ou des travaux)*

**AVANT** les travaux, votre ménage a-t-il souffert de maladie en raison du manque



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et les résultats nationaux.

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : 76 ménages pour qui les travaux étaient terminés au moment de l'enquête et qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux

